

ACTION URGENTE

ÉMIRATS ARABES UNIS. UN PRISONNIER D'OPINION MET UN TERME À SA GRÈVE DE LA FAIM

À la mi-avril, le défenseur des droits humains Ahmed Mansoor a mis un terme à la grève de la faim qu'il observait depuis un mois. Depuis lors, ses conditions de détention se sont légèrement améliorées : il a été autorisé à recevoir des visites de sa famille et a pu passer un appel téléphonique à sa mère. Cependant, depuis son arrestation le 20 mars 2017, Ahmed Mansour est maintenu à l'isolement cellulaire, sans lit ni accès à l'eau courante.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Prince héritier d'Abou Dhabi
Sheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan
Prince héritier d'Abou Dhabi
Crown Prince Court
King Abdullah Bin Abdulaziz Al Saud Street,
P.O. Box 124
Abu Dhabi, Émirats arabes unis
Fax : +971 2 668 6622
@MohamedBinZayed

Monseigneur,

À la mi-avril 2019, Ahmed Mansoor, défenseur des droits humains et prisonnier d'opinion, a mis un terme à la grève de la faim qu'il observait depuis un mois. Depuis lors, ses conditions de détention se sont légèrement améliorées : il a été autorisé à recevoir quelques visites supplémentaires de sa famille et à passer un appel téléphonique à sa mère. Le 17 mars 2019, Ahmed Mansoor avait entamé une grève de la faim pour protester contre ses conditions de détention à la prison de Sadr, à Abou Dhabi, et le procès inique dont il avait fait l'objet.

Cependant, depuis son arrestation le 20 mars 2017, Ahmed Mansoor est maintenu à l'isolement cellulaire, sans lit ni accès à l'eau courante. Or, selon l'Ensemble de règles minima des Nations unies pour le traitement des détenus (règles Nelson Mandela), l'isolement cellulaire pendant une période de plus de 15 jours consécutifs s'apparente à une forme de torture ou d'autres mauvais traitements.

Le 7 mai 2019, [sept experts des Nations unies](#) ont condamné les conditions de détention d'Ahmed Mansoor et ont demandé qu'il reçoive des soins médicaux, que ses conditions de détention soient améliorées et qu'il bénéficie d'un nouveau procès, conforme aux garanties judiciaires fondamentales prévues par le droit international relatif aux droits humains, ou d'une libération immédiate.

Je vous prie instamment d'annuler la déclaration de culpabilité et la peine d'Ahmed Mansoor et de le libérer immédiatement et sans condition, car il s'agit d'un prisonnier d'opinion, qui n'a fait qu'exercer pacifiquement son droit à la liberté d'expression, notamment au travers de ses activités de défense des droits humains. En attendant sa libération, je vous engage à veiller à ce qu'il soit détenu dans des conditions conformes au droit international et aux normes internationales, à ce qu'il ne soit pas soumis à des actes de torture ni à d'autres formes de mauvais traitements, et à ce qu'il puisse immédiatement et régulièrement voir ses proches et bénéficier de tous les soins médicaux qui lui seraient nécessaires.

AMNESTY
INTERNATIONAL



Je prie Votre Altesse d'agr er l'assurance de ma respectueuse consid ration,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Un ancien prisonnier, qui était détenu dans une cellule voisine de celle d'Ahmed Mansoor et qui a depuis quitté les Émirats arabes unis, a signalé que celui-ci avait mis un terme à sa grève de la faim à la mi-avril, les autorités ayant promis de répondre à ses demandes. Le 17 mars 2019, Ahmed Mansoor avait entamé une grève de la faim pour protester contre ses conditions de détention à la prison de Sadr, à Abou Dhabi, et contre le procès inique dont il avait fait l'objet. Depuis qu'il a cessé sa grève de la faim, ses conditions de détention se sont légèrement améliorées : il a été autorisé à recevoir quelques visites supplémentaires de sa famille et à passer un appel téléphonique à sa mère.

Toutefois, Ahmed Mansoor est maintenu en détention à l'isolement cellulaire, sans lit ni accès à l'eau courante, depuis son arrestation le 20 mars 2017. Selon l'Ensemble de règles minima des Nations unies pour le traitement des détenus (règles Nelson Mandela), l'isolement cellulaire pendant une période de plus de 15 jours consécutifs s'apparente à une forme de torture ou d'autres mauvais traitements.

Le 7 mai 2019, [sept experts des Nations unies](#) ont condamné les conditions de détention d'Ahmed Mansoor et ont demandé qu'il reçoive des soins médicaux, que ses conditions de détention soient améliorées et qu'il bénéficie d'un nouveau procès, conforme aux garanties judiciaires fondamentales prévues par le droit international relatif aux droits humains, ou d'une libération immédiate.

Ahmed Mansoor a été arrêté le 20 mars 2017 à son domicile dans l'émirat d'Ajman, aux Émirats arabes unis. Un an plus tard, son procès s'est ouvert devant la Chambre de sûreté de la Cour d'appel fédérale. Le 29 mai 2018, il a été condamné à une peine de dix ans d'emprisonnement et à une amende d'un million de dirhams émiriens (270 000 dollars des États-Unis environ). La Chambre a également ordonné son placement sous surveillance pendant trois ans après sa libération. Ahmed Mansoor a été déclaré coupable de diverses infractions, notamment d'« atteinte au statut et au prestige des Émirats arabes unis et de leurs symboles », de « publication de fausses informations dans le but de nuire à la réputation des Émirats arabes unis à l'étranger » et de « présentation des Émirats arabes unis comme une terre sans loi ». Il était également poursuivi pour « coopération avec une organisation terroriste active hors du pays », mais il a été acquitté de ce chef d'accusation le 31 décembre 2018 par la Chambre de sûreté de la Cour suprême fédérale, qui a confirmé sa déclaration de culpabilité et sa peine.

Ahmed Mansoor est un blogueur, poète et grand défenseur des droits humains qui a reçu le prestigieux prix Martin Ennals pour les défenseurs des droits de l'Homme en 2015. Il est membre du Comité consultatif de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord de l'organisation non gouvernementale Human Rights Watch, et membre de la Commission consultative du Centre du Golfe pour les droits de l'homme. Depuis 2006, il rassemble des informations sur la situation des droits humains aux Émirats arabes unis, et s'exprime publiquement en faveur de ces droits au travers de son blog, des réseaux sociaux et d'entretiens avec des organes de presse internationaux. Ahmed Mansoor est un ami de confiance de longue date d'Amnesty International et d'autres organisations de défense des droits humains.

Amnesty International a travaillé en étroite collaboration avec lui au fil des ans, s'appuyant sur ses points de vue et ses informations lorsque les Émirats arabes unis ont commencé à étouffer la société civile dans le pays. Jusqu'à son arrestation, Ahmed Mansoor était l'une des seules voix indépendantes qui s'exprimaient encore contre les violations des droits humains depuis l'intérieur du pays, au moyen de son blog et de son compte Twitter. Depuis lors, très peu d'informations fiables sur la situation des droits humains aux Émirats arabes unis réussissent à filtrer.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : arabe ou anglais
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 10 JUILLET 2019.
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Ahmed Mansoor (il)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde25/0193/2019/fr/>

